FSGT 93
Merci le sport

seine·saint·denis
LE DÉPARTEMENT

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE CROSS-COUNTRY

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2024

PARC DÉPARTEMENTAL DE LA POUDRERIE

LA COPRÉSIDENCE DU COMITÉ FSGT DE SEINE-SAINT-DENIS

Cher·es ami·es,

Voici ouverte la saison des cross d'athlétisme, pour les participants et participantes de tous âges.

Le championnat départemental de cross FSGT de Seine-Saint-Denis 2024 aura lieu

Dimanche 15 décembre 2024 au parc départemental de la Poudrerie

Avec la commission athlétisme, nous avons souhaité que ce cross 2024 se déroule dans le très beau parc départemental de la Poudrerie, pour diversifier les parcours et rendre cette épreuve encore plus attractive pour nos athlètes. Le mot départemental prendra tout son sens, puisque c'est une organisation collective et départementale, grâce à l'implication de tous les clubs de la commission et leurs bénévoles, qui permettra le bon déroulement de cette compétition, avec un soutien conséquent du club du TAC athlétisme, le club local qui nous accueillera.

Le collectif et la solidarité seront encore une fois en actes, au service du plus grand nombre, et permettront des évolutions dans nos courses et nos parcours. Nous innoverons également avec la création de la course des familles, juste après les courses enfants, pour permettre aux parents et toute personne qui accompagne les plus jeunes, de courir lors d'une course qui leur est dédiée, gratuitement et sans licence. Une épreuve de marche nordique sera également proposée, tout comme le désormais mythique relais mixte.

Nul doute que ce championnat, qui regroupera des centaines d'athlètes de toutes les catégories de moustiques à vétérans, connaîtra un grand succès au regard des implications de la FSGT 93 et de ses clubs d'athlétisme.

Nous remercions le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, qui met à disposition le très beau parc de la Poudrerie, permettant la tenue de cette compétition départementale de cross-country pour tous les niveaux et les profils d'athlètes, avec des parcours relevés et beaucoup de convivialité.

Nous invitons tous les clubs de la Seine Saint-Denis à fournir un effort particulier d'engagement et de participation pour honorer ce grand classique de nos compétitions qu'est le cross départemental, aussi en remerciement du dévouement des bénévoles de la commission départementale d'athlétisme.

Qu'ils et elles soient d'ores et déjà tous remerciés.

La compétition accessible à toutes et tous, pour que chacun et chacune atteigne son meilleur niveau, se dépasse et réalise sa meilleure performance, où les plus faibles ne sont pas mis de côté et où les meilleur·es sont valorisé·es : voilà l'ambition que nous portons pour nos licencié·es et avec les clubs, dans les activités de compétition du comité FSGT 93. Quelques semaines après avoir accueilli dans notre département de la Seine-Saint-Denis, la plus grande compétition sportive de la planète avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, cette conception de la pratique sportive émancipatrice et de service public du sport que défend et promeut la FSGT 93 avec ses associations, doit être plus que jamais au cœur des préoccupations.

Dans l'attente de vivre avec vous cette belle et grande journée de cross, le comité FSGT de Seine-Saint-Denis souhaite à toutes et à tous les meilleures performances sportives et d'excellents résultats.

Clément Rémond
Coprésident du Comité FSGT 93

STÉPHANE TROUSSEL

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

C'est toujours un grand plaisir de voir s'organiser sur le territoire une manifestation sportive départementale. C'est là une nouvelle démonstration du dynamisme et de l'implication des dirigeants, des adhérents et bénévoles du monde sportif séquano-dionysien.

Entraîner, former, transmettre c'est ce que fait avec passion et dévouement la FSGT 93 et je les en remercie.

Un cross départemental est à la fois un spectacle pour les habitants, une compétition pour les engagés, et pour tous, une fête.

La FSGT 93 nous offre ainsi un beau moment de sport qui met en valeur l'athlétisme et des coureurs venus de toute la Seine-Saint-Denis et au-delà, dans notre très beau parc départemental de la Poudrerie.

À l'heure où notre département vient d'accueillir les JOP 2024, nous devons tout faire pour favoriser au quotidien le sport pour tous et toutes. C'est une valeur que nous partageons de longue date avec la FSGT 93.

Je souhaite donc, avec Zaïnaba Saïd-Anzum, Conseillère départemental déléguée chargée du sport, une belle compétition à tous et toutes le 15 décembre prochain.

Stéphane Troussel
Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

KAMEL MACHROUB

PRÉSIDENT DU TAC ATHLÉTISME

Suite aux importants travaux ayant affecté notre Parc des Sports de 2023 à 2024, nous n'avons malheureusement pas pu accueillir d'événements durant cette période.

C'est donc avec une joie non dissimulée que nous participons à l'organisation du cross départemental FSGT 93 avec notre fédération.

Il nous a paru essentiel de soutenir, en tout premier lieu, une compétition portée par la FSGT, dont les valeurs de paix et d'amitié entre les peuples résonnent avec une intensité particulière en ces temps troublés. Face aux actes barbares d'une cruauté insupportable qui secouent actuellement notre planète, ces valeurs prennent une dimension plus grande encore et rappellent à chacun de nous l'importance de l'unité et de la solidarité.

Nous espérons que cette compétition, à la fois sportive et festive, constituera pour tous les participants et spectateurs une parenthèse agréable et pleine d'espoir, dans une époque marquée par tant de turbulences.

Profitons de ce moment, non seulement pour célébrer l'effort physique et la convivialité, mais aussi pour rappeler que, plus que jamais, le sport est un vecteur de fraternité et de paix.

Kamel Machroub
Président du TAC Athlétisme

ORGANISATION

Jurys et officiels

La réussite de cette épreuve dépendra de l'implication de tous les clubs d'athlétisme qui constituent la commission départementale. Des clubs et des officiels sont déjà impliqués dans l'organisation.
Il conviendra que chaque club participant fournisse au minimum 2 personnes pour contribuer à l'organisation générale de la compétition (notamment les juges à l'arrivée et des commissaires de parcours) comme cela est la tradition dans le cadre d'organisations départementales solidaires.

- Directeur de réunion : Kamel MACHROUB (TAC)
- Secrétariat/Informatique : Hervé MANUEL (USMA) + 1 personne
- Arrivée : Luc BLANCHARD (SDUS), Aurélien REBRAY (ABDO) + 1 personne
- Liaison arrivée/informatique : Jean-Jacques Garnier et Julie Quetier (CMAA) + 1 personne
- Juge arbitre : Hervé CADERON (ESS)
- Starter : Vincent BOLLINGER (NLSA)
- Chronométreur : Bruno COLOMBI (SDUS) et Sandrine COLIN (USMA)
- Animation podium/protocole : Malik RACHIDI (USMA), Flore MAKENDA (ASGB), Anna ETOMBA (ABDO)
- Responsable signaleurs : Kamel MACHROUB (TAC)

Nécessité d'avoir 15 signaleurs répartis sur les 3 boucles.

RÉCOMPENSES

- Dans chaque catégorie sont décernées :
  - 1 médaille aux 3 premiers (sauf moustiques)
  - 1 coupe par équipe
  - 1 médaille à tous les moustiques filles et garçons
- Classements par équipe :

Pour toutes les catégories de jeunes (PF, PM, BF, BM, MF, MM)	Les 3 premiers
Pour les catégories CM, CF, JM, JF	Les 3 premiers
Pour les catégories SF1 et SF2 confondues	Les 3 premières
Pour les catégories SM1 et SM2 confondues	Les 4 premiers
Pour les catégories VF1 et VF2 confondues	Les 3 premières
Pour les catégories VM1 et VM2 confondues	Les 4 premiers
Pour les catégories VF3 et VF4 confondues	Les 3 premières
Pour les catégories VM3 et VM4 confondues	Les 3 premiers
Pour les catégories VF5, VF6, VF7, VF8 confondues	Les 3 premières
Pour les catégories VM5, VM6, VM7, VM8 confondues	Les 3 premiers

Pour les clubs présentant deux équipes dans une même catégorie, il conviendra donc de prendre en compte le fait que les classements s'établissent sur 4 coureurs.

INFO IMPORTANTE

Tous les participant·es au cross départemental sont qualifiés automatiquement aux championnats régionaux FSGT de cross-country qui se dérouleront dimanche 19 janvier 2025 (lieu à déterminer). Les participant·es aux championnats régionaux de cross-contry seront quant à eux automatiquement qualifiés pour les championnats de France qui auront lieu à Sin-le-Noble dimanche 23 février 2025.

ENGAGEMENT ET RÉGLEMENTATION
CROSS DÉPARTEMENTAL

1. Qualifications : la participation aux championnats départementaux de cross est obligatoire pour pouvoir participer aux championnats régionaux et aux championnats fédéraux.

2. Licences : toutes les licenciées et tous les licenciés des clubs FSGT de Seine-Saint-Denis seront automatiquement engagé.e.s pour cette compétition.

Les clubs ont jusqu'au **lundi 9 décembre à minuit** pour faire les licences de leurs athlètes et payer leur redevance. Le Comité se charge d'intégrer les licences validées en informatique.

Double activité : les clubs doivent faire remonter au comité les noms des athlètes pratiquant plusieurs activités.

Les athlètes non licenciés au 9 décembre ne seront pas acceptés (aucune dérogation possible).

3. Tous les participants au cross doivent être licenciés à la FSGT et leur licence 2024-2025 validée.

Aucune dérogation ne sera accordée sur place

4. Compte tenu du différentiel entre les licenciés et les athlètes participant au championnat, les étiquettes avec le nom, prénom, sexe, catégorie, club des participants seront à coller sur les dossards. Ces éléments seront fournis par l'organisation lors du retrait des dossards (une enveloppe par club avec les étiquettes de toutes les licenciées et tous les licenciés au 9.12.24). Il faut donc que vous prévoyez un temps pour cela avant le début de la compétition.

5. À la suite de la réglementation fédérale, les athlètes seniors et vétérans courent dans leur catégorie initiale.

6. Repêchages : les athlètes qui ne pourraient participer aux championnats départementaux peuvent éventuellement être repêchés pour le championnat régional avec justificatif à fournir avant le 6 janvier 2025 et la réunion de la commission départementale athlétisme.
Les athlètes ayant participé à une autre compétition le jour des championnats départementaux de cross ne pourront être repêchés.

7. Relais mixte : ouvert à partir des catégories minimes. Equipes composées obligatoirement de deux hommes et de deux femmes. Composition des équipes à donner au protocole impérativement 1 h avant le départ.

RÉGLEMENTATION CROSS

1. DÉPARTEMENTAUX

Ils doivent être organisés dans chaque département où existe au moins un club affilié à la FSGT. Il s'agit d'une épreuve à titre individuel et par équipe, qualificative aux championnats régionaux ou fédéraux selon les règles définies par chaque commission départementale ou régionale.

2. RÉGIONAUX

Ils sont directement qualificatifs pour les Championnats de France FSGT. Les responsables régionaux feront parvenir à la CFAA le lieu d'implantation du championnat afin d'en faire le communiqué à tous les clubs par l'intermédiaire du bulletin d'athlétisme de la commission. Les comités régionaux peuvent faire participer le maximum de concurrents tant que cela ne perturbe pas l'organisation de ces championnats.

3. CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT

Tout athlète classé lors des championnats régionaux pourra être qualifié aux championnats de France FSGT par la commission régionale si ce dernier remplit toutes les conditions (sous réserve de modifications apportées par la FSGT) :

A) Catégories participantes aux Championnats de France FSGT :

Minimes	Femmes et Hommes
Cadettes et Cadets	Femmes et Hommes
Juniors	Femmes et Hommes
Seniors 1 & 2	Femmes et Hommes
Vétérans 1, 2, 3, 4, 5, 6 ,7, 8	Femmes et Hommes

B) Catégories :

Tous les athlètes classés lors des championnats régionaux pourront être qualifiés aux championnats de France FSGT par leur commission régionale pour les catégories suivantes :

Minimes (H&F), Cadets(H&F), Juniors (H&F), Seniors 1&2 (H&F), Vétérans 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 (H&F)

CATÉGORIES
SAISON 2024 - 2025

MOUSTIQUES	NÉ·ES ENTRE	2018 ET 2016
POUSSINS	NÉ·ES EN	2015 ET 2014
BENJAMINS	NÉ·ES EN	2013 ET 2012
MINIMES	NÉ·ES EN	2011 ET 2010
CADETS	NÉ·ES EN	2009 ET 2008
JUNIORS	NÉ·ES EN	2007 ET 2006
SENIORS 1	NÉ·ES ENTRE	2005 ET 1996
SENIORS 2	NÉ·ES ENTRE	1995 ET 1986
VÉTÉRANS 1	NÉ·ES ENTRE	1985 ET 1981
VÉTÉRANS 2	NÉ·ES ENTRE	1980 ET 1976
VÉTÉRANS 3	NÉ·ES ENTRE	1975 ET 1971
VÉTÉRANS 4	NÉ·ES ENTRE	1970 ET 1966
VÉTÉRANS 5	NÉ·ES ENTRE	1965 ET 1961
VÉTÉRANS 6	NÉ·ES ENTRE	1960 ET 1956
VÉTÉRANS 7	NÉ·ES ENTRE	1955 ET 1951
VÉTÉRANS 8	NÉ·ES ENTRE	1950 ET AVANT

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DE CROSS-COUNTRY

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2024

Départ / Arrivée	180 m	
Petite Boucle	750 m	Difficulté
Moyenne Boucle	1700 m	
Grande Boucle	3000 m	Repère Signaleurs

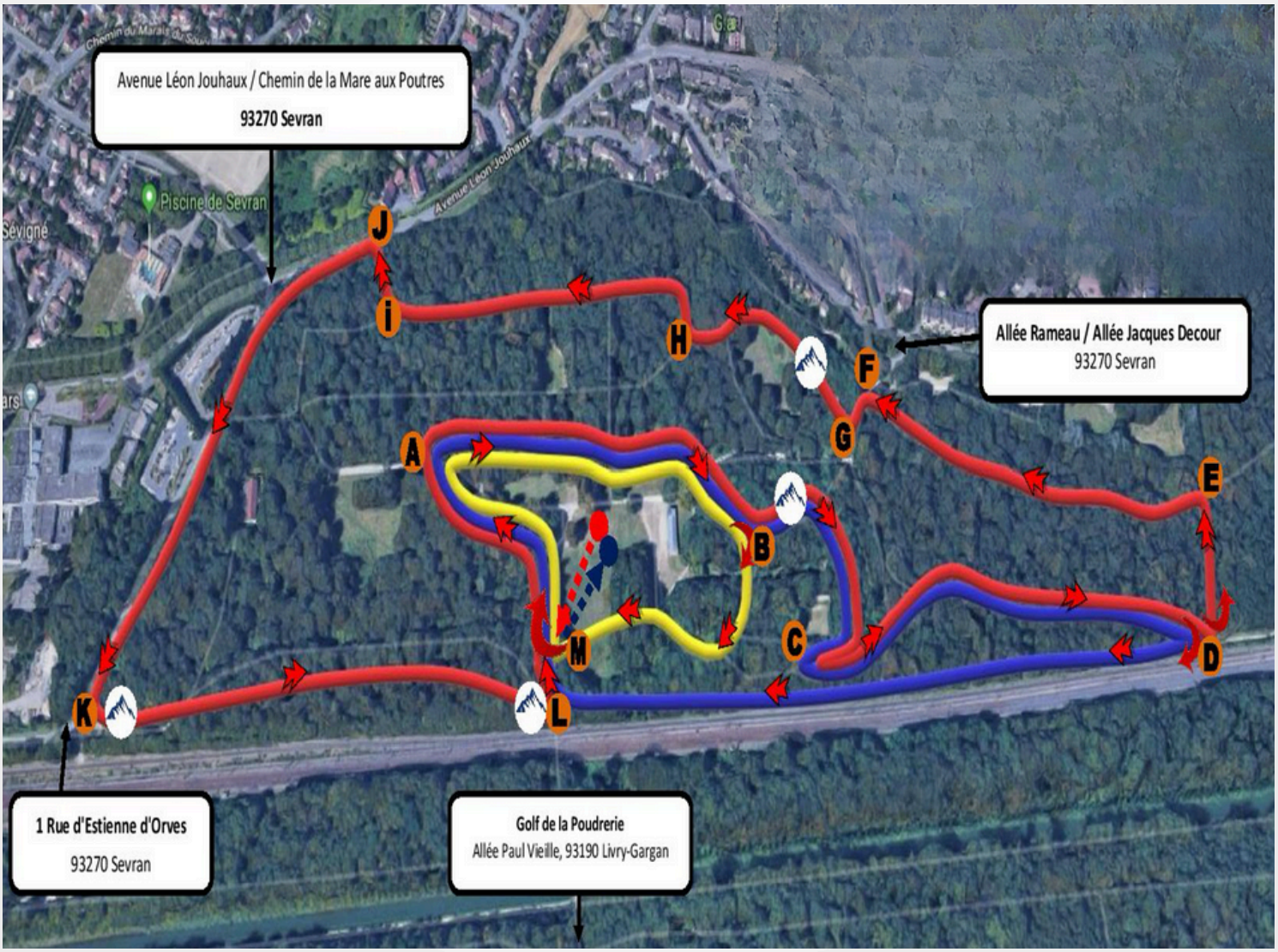

DISTANCES ET HORAIRES DES COURSES

10h		Mise en place du jury		
1	10h30 10h35	Vétérans H 3 / 4 / 5 / 6 / 7 / 8 + Juniors M + MARCHE NORDIQUE OPEN	1 moyenne + 1 grande	4 880 m
2	11h	Moustiques filles + course famille	1 petite	930 m
3	11h10	Moustiques garçons + course famille	1 petite	930 m
4	11h20	Poussines	2 petites	1 680 m
5	11h35	Poussins - Benjamines	1 moyenne	1 880 m
6	11h55	Benjamins + Minimes filles	1 petite + 1 moyenne	2 630 m
7	12h10	Cadettes + Minimes garçons	1 grande	3 180 m
8	13h	Cadets M + Juniores F + Séniores F 1 et 2 + Vétéranes F 1 / 2 / 3 / 4 / 5 /6 / 7 / 8	1 petite + 1 grande	3 930 m
9	13h30	Séniors hommes + Vétérans M 1 et 2	1 moyenne + 2 grandes	7 880 m
10	14h45	Relais mixte TC 2 hommes - 2 femmes	4x1 petite	3 720 m

LE PARC FORESTIER DE LA POUDRERIE

Le parc forestier de la Poudrerie, créé en 1980, englobe les bois départementaux de la Tussion et des Sablons pour constituer un poumon vert de 137 hectares. Il conserve encore quelques vestiges de la Poudrerie nationale, créée en 1867. Lieu de mémoire d'un siècle d'activités poudrières converti en parc de détente et de loisirs, il possède par ailleurs un patrimoine bâti particulièrement riche. Les nombreux espaces ouverts herbacés et les nombreuses mares abritent une faune et une flore très riches.

Depuis janvier 1999, la gestion du parc est dévolue à l'Agence des Espaces Verts de la région Île-de-France. Classé en "zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique" (ZNIEFF) par le ministère de l'Environnement et le secrétariat "faune et flore" du Muséum d'Histoire Naturelle, le Parc Forestier de la Poudrerie possède des atouts incontestables : la grande richesse de son milieu naturel (faune et flore), ses étangs et ses fossés, sa zone nature, le canal de l'Ourcq, son patrimoine bâti, – dont quelques bâtiments qui ont pu être sauvés de la démolition et représentent les vestiges de l'activité industrielle passée de l'ancienne poudrerie.

La gestion directe du parc de la poudrerie a été reprise par le Département de la Seine-Saint-Denis depuis le 1er janvier 2011 après 11 ans de gestion par l'Agence des Espaces Verts de la région d'Île-de-France et 20 ans d'entretien par l'Office National des Forêts. Diverses animations sur la faune et la flore dans le parc de la Poudrerie pour tous les âges sont organisées tout au long de l'année. La FSGT 93 y coordonne notamment le dispositif « Activ'été », et propose en juillet et août plus de 15 activités physiques, sportives et artistiques gratuites, permettant d'accueillir près de 10 000 jeunes, enfants et familles : la vidéo de l'édition 2021 ici.

→ Tout savoir sur Activ'été au Parc de la Poudrerie

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCÈS

Privilégiez le covoiturage et les transports en commun.

- En bus

Dépose minute : au croisement de l'allée des Rameaux et allée Jacques Decour. Pas de stationnement. Stationnement au 1 allée Eugène Burlot à Vaujours (entrée principale du parc)

- En voiture

Stationnement entrée principale du parc de la Poudrerie, 1 allée Eugène Burlot à Vaujours, ou Parking du Golf allée Paul Vieille à Livry Gargan.

- En RER

RER B – gares de Sevran Livry ou Vert Galan.

Espaces pour les tentes de clubs, toilettes.

Buvette et restauration sur place.

Consignes générales :

Merci à chaque club de prévoir sa trousse de secours.

En cas de blessure ou de malaise, des personnes formées aux premiers secours seront présentes sur site et pourront apporter les premiers secours, avant si besoin, de faire intervenir les pompiers.

En accord avec le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, nous demandons aux athlètes et aux accompagnateurs :

- De respecter le lieu dans sa globalité et d'être vigilent sur la faune et la flore qui s'y trouvent
- De ramasser toutes les ordures et laisser le site propre – des poubelles et des containers seront sur site
- L'utilisation des pointes est interdite. Chaussures de trail conseillées (sol varié : pelouse, chemins, stabilisé, béton)

COMMUNICATION

Le classement sera mis en ligne dès le lendemain de la compétition, sur les réseaux sociaux, le site internet www.fsgt93.fr et diffusé à tous les clubs.

Des photos de la compétition seront à retrouver sur les pages Facebook et Instagram de la FSGT 93, que nous vous invitons à rejoindre. N'hésitez pas à prendre vos propres photos et à les partager en identifiant la FSGT 93 avec #mercilesport et #fsgt93

LE COMITÉ FSGT DE SEINE-SAINT-DENIS

Le comité FSGT 93 regroupe, développe et fédère les associations affiliées en Seine-Saint-Denis : 160 associations sportives et 12 000 adhérents, dans plus de 50 disciplines sportives pour tous les publics (de l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, les personnes en situation de handicap, les adultes, les séniors), de la pratique loisir à l'activité de compétition (20 activités de compétitions regroupées en commissions départementales).

La FSGT 93 se veut être un outil départemental au service du développement des activités physiques et sportives des associations sportives locales affiliées. C'est en ce sens que le comité apporte un soutien sans relâche à l'activité des clubs, des commissions, des bénévoles… et joue aussi une mission d'intérêt général pour toute la population de Seine-Saint-Denis, dans une optique de développement d'une politique sportive départementale d'accès aux activités physiques, sportives et artistiques pour le plus grand nombre et en direction des publics qui en sont les plus éloignés et les plus isolés.

En cette année 2024 exceptionnelle pour le sport et pour notre département de la Seine-Saint-Denis, le comité FSGT 93 a initié un plan d'actions ambitieux, à travers la réalisation d'une douzaine d'actions, pour faire des Jeux Olympiques et Paralympiques une fête sportive, populaire et solidaire. En Seine-Saint-Denis, ce ne sont pas moins de 350 000 personnes qui ont pu nous rencontrer, pratiquer des activités physiques et sportives émancipatrices et s'amuser. Dans les parcs, comme dans les quartiers populaires, de mai à octobre, la FSGT 93 et ses associations, ses animateur·ices étaient partout, aux quatre coins du département, la Seine-Saint-Denis et la FSGT 93 devenant le plus grand terrain de sport de France.

Malgré les politiques d'austérité, la dynamique se poursuit cette saison, avec un engagement sans relâche de la FSGT 93 pour continuer à travailler avec ses clubs et ses bénévoles le plus étroitement possible, afin de défendre les intérêts des associations sportives fédérées à la FSGT, dynamiser et développer encore plus nos compétitions et évènements, créer de nouvelles formes de rencontres, former nos bénévoles, innover dans les disciplines sportives, accueillir tous les publics et aller à leur rencontre, résolument convaincus que le sport est un droit humain fondamental.

Retrouvez toute la FSGT 93 sur www.fsgt93.fr et les réseaux sociaux Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube.

REPÊCHAGES

CATÉGORIES CADETS À VÉTÉRANS

CLUB :

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	CATÉGORIE	N° DE LICENCE	MOTIFS

À envoyer au plus le 6 janvier 2025, accompagné des justificatifs :
Comité FSGT 93, 165 rue de Paris, 93 000 Bobigny

Parc forestier de la Poudrerie : accès transports en commun.

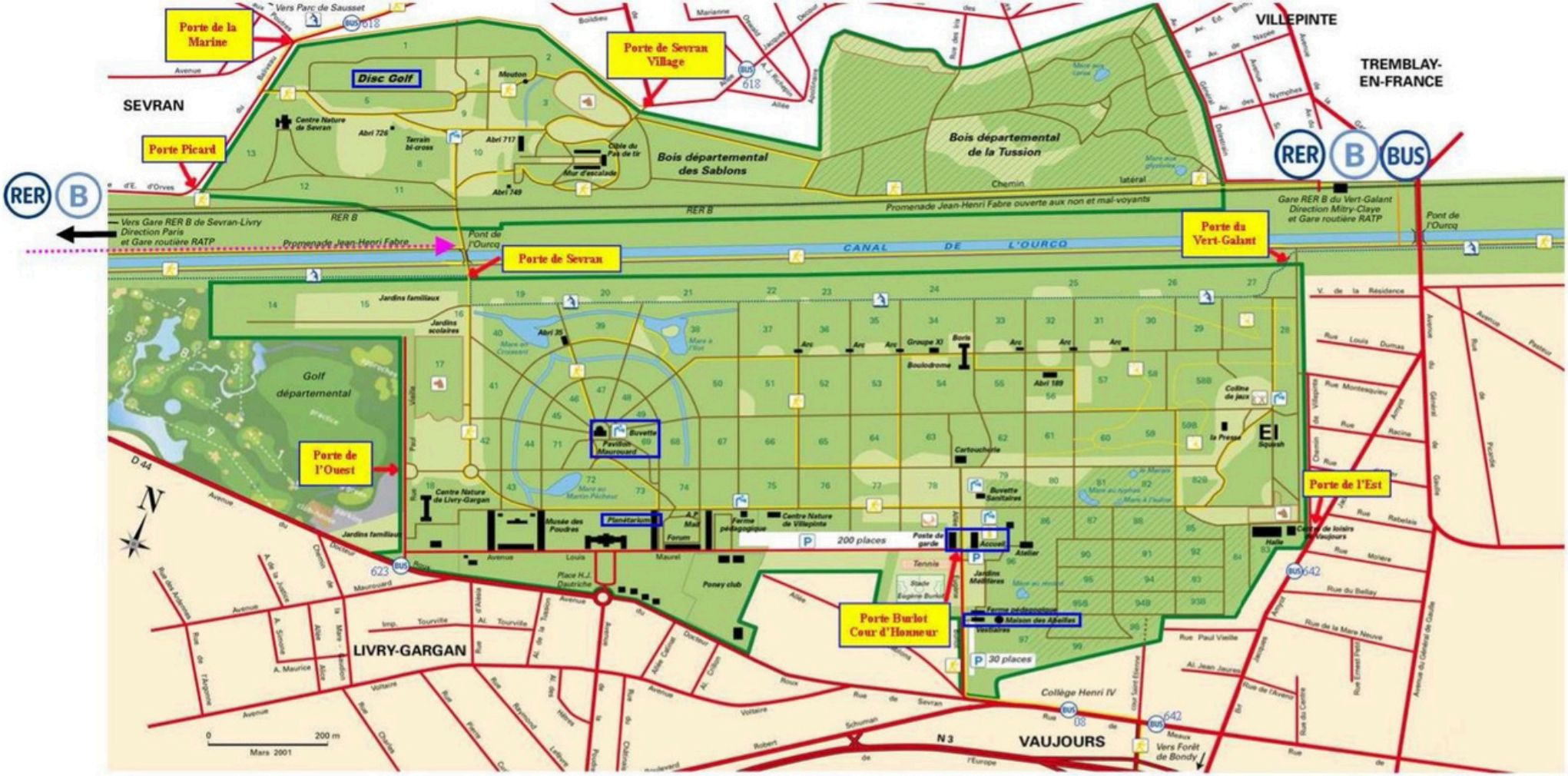

Entrée Porte Burlot / Cour d'Honneur :
Bus 08 : Meaux - Bobigny / Arrêt Brazza (5-8min)
Bus 642: Gare de Villepinte RER B - Gare du Chênay Gagny RER E/ Arrêts La Poste. (8min)
Bus 644: Le Raincy Lycée Albert Schweitzer -Vaujours Mairie / Arrêt Vaujours Mairie. (15min)

Entrée Porte de l'Ouest (Golf) : Arrêt Square Henry Legrand (1min)
Bus 623 : Gare de Sevran Livry RER B - Gare Gagny RER E.

Entrée Porte de Sevran : Arrêt Sevran - Livry (15min)
RER B : Paris gare du Nord - Mitry - Claye .
Bus 147 : Eglise de Pantin - Sevran.
Bus 605 : Gare d'Aulnay Sous Bois RER B - Gare du Raincy RER E.

Entrée Vert Galant :
Arrêt Vert Galant (5min)
RER B : Paris gare du Nord - Mitry - Claye .
Bus 15 : Aulnay Sous Bois RER B - Tremblay En France Jaurès.
Bus 39 : Villepinte Vert Galant - Aéroport CDG1 RER B.
Bus 45 : Villepinte Vert Galant RER B - Le Blanc Mesnil RER B.
Bus 619: Villepinte Vert Galant RER B - Petit Tremblay.
Bus 642: Gare de Villepinte RER B - Gare du Chênay Gagny RER.

Entrée Porte de la Marine : Arrêt Vivaldi (1min)
Bus 618 : Gare d'Aulnay Sous Bois RER B - Sevran.